

ICANN69 | Journées de séances communautaires – Perspectives européennes sur l'ICANN et la gouvernance de l'Internet - une table ronde des parties prenantes organisées par EURALO, partie 2
Jeudi 15 octobre 2020 – 10h30 à 11h30 CEST

YEŞİM NAZLAR :

Bonjour. Je m'appelle Yeşim Nazlar. Bienvenue aux perspectives européennes sur l'ICANN et la gouvernance de l'internet. EURALO est l'hôte de cette table ronde de ces parties prenantes.

Nous allons avoir le français, l'espagnol et le russe comme langues interprétées. Et nous allons utiliser Zoom ainsi que sur la plateforme d'interprétation simultanée à distance de Congress Rental Network. Nous avons des instructions pour télécharger cette plateforme d'interprétation simultanée, à la fois sur le site web et dans le chat.

Si vous voulez prendre la parole, veuillez lever la main et le modérateur indiquera votre nom. À ce moment-là, vous pourrez allumer votre micro. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Au moment de parler, assurez-vous de mettre en muet tous les autres dispositifs, y compris l'application de Congress Rental Network. Veuillez parler clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Enfin, comme toutes les activités de l'ICANN, nous avons des normes à respecter au niveau de notre comportement. Vous avez un lien à ce sujet sur le chat.

Et en cas de problème, nous serions obligés de vous mettre en mode silencieux.

Je donne maintenant la parole à Sébastien Bachollet, président d'EURALO. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup Yeşim.

Merci de lancer cette deuxième partie de notre table ronde pour l'ICANN69. Nous sommes virtuellement à Hambourg en Europe et nous avons prévu cette séance pour voir comment nous pouvons travailler en dehors de nos silos.

La première table ronde, c'était plutôt au niveau interne. Maintenant, nous allons parler plus de gouvernance de l'internet selon une perspective de l'ICANN. Nous avons choisi des intervenants d'Europe et de divers groupes de parties prenantes. Cela va nous permettre d'équilibrer notre ordre du jour.

Comme je l'ai dit lors de la première table ronde, nous n'avons pas demandé dans ce cas au président et au PDG d'être là parce qu'ils sont président ou président du Conseil d'Administration, mais parce qu'ils sont Européens. Nous sommes très heureux de les avoir ici avec nous. Nous avons Göran Marby ici présent.

J'espère que tout le monde sur la liste est présent. Il y a eu quelques changements de dernière minute. Il y avait certaines personnes qui avaient les mêmes thèmes, mais je suis sûr que vous allez avoir des points de vue différents de toute façon. Je ne vous ai pas demandé de changer de sujet.

J'aimerais donner la parole tout d'abord à Olivier Crépin-Leblond, qui va mettre tout cela en perspective. Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Sébastien. J'espère que vous m'entendez correctement.

Je suis très heureux d'être ici et merci Sébastien d'avoir organisé tout cela, particulièrement dans une région où la gouvernance de l'internet était simplement une expression au début et maintenant, c'est une réalité avec des défis, avec des questions importantes qui se posent au niveau des règlements de l'internet dans l'espace de l'internet.

Cela fait de nombreuses années que je suis à la tête de la gouvernance de l'internet pour le groupe engagement de l'ICANN. Je suis maintenant modérateur, dirons-nous coordonnateur du groupe d'engagement. Nous aurons une séance la semaine prochaine ; j'y reviendrai.

La gouvernance de l'internet, on se pose une question. Nous faisons des politiques à l'ICANN sur les noms de domaine principalement, sur les gTLD, les noms de domaine de premier niveau. Et nous ne

débattons pas véritablement de ces problèmes de gouvernance de l'internet. Mais il faut noter que l'ICANN n'opère pas dans le vide et l'ICANN fait partie de l'écosystème de l'internet. Et une des raisons pour laquelle nous devons suivre ce qui se passe à l'extérieur de l'ICANN, c'est que cela va avoir un impact par exemple sur le EPDP, sur les différentes régulations, sur les opérations, sur les parties contractantes de l'ICANN et également, cela va avoir un impact sur toutes les communautés de l'ICANN.

Donc je pense que c'est extrêmement important de suivre de près ce qui se passe un petit peu à l'extérieur de l'ICANN et d'avoir des sources fiables, parce que nous avons beaucoup d'éléments dans la communauté, nous avons des angles d'approche différents et nous avons des points d'entrée différents également dans l'espace de la gouvernance de l'internet.

Il y a des influences directes, il y a des intérêts, il y a des points d'entrée différents et c'est toujours mieux d'obtenir les informations des personnes qui sont directement engagées dans le processus.

Nous avons une grande force à l'ICANN. Nous avons différents groupes de parties prenantes qui travaillent ensemble et il n'y a pas beaucoup d'autres organisations qui travaillent comme cela avec tant de groupes différents qui développent des politiques de cette manière. C'est tout à fait unique, notre manière de travailler à l'ICANN. Il y a beaucoup de débats, de compromis qui sont réalisés entre les différentes communautés.

Mais cela nous permet de nous parler en toute franchise et d'échanger de cette manière sur par exemple la gouvernance de l'internet, donc des points de vue différents, l'atteinte du consensus qui est souvent possible. Et nous allons continuer à défendre notre modèle, le modèle multipartite de l'ICANN. Je crois que c'est extrêmement important.

Les règlements, on les voit dans le monde entier. On a vu le RGPD, mais de plus en plus, dans le monde, on nous dit : « Il faut réguler l'internet. » Qu'est-ce que cela veut dire ? Ce sont des gouvernements qui se disent : « Oui, l'internet, c'est l'internet. » Il y a beaucoup de contenu mais il y a beaucoup de couches à l'internet, beaucoup de niveaux différents. Et cela n'est pas en rapport avec le contenu de l'internet. Très souvent, nous restons un petit peu trop sur le côté et on risque d'être impactés par des règlements, comme on l'a vu avec le RGPD.

Donc je crois qu'il faut être bien conscients de ce qui se passe et de ce qui va arriver, de ce qui nous attend, parce que des réglementations qui ne sont pas toujours bien vues peuvent avoir un impact fort localement et globalement et un impact sur notre travail à l'ICANN pour les différents prestataires de service par exemple. Et je crois que c'est quelque chose qui se passe un petit peu dans le monde entier.

Je m'arrêterai là. Et j'espère que vous comprenez maintenant l'importance de la gouvernance de l'internet pour l'ICANN.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup Olivier. C'est toujours très utile de remettre cela en perspective pour notre table ronde.

Nous allons maintenant passer à Elena Plexida. Prenez la parole s'il vous plaît.

ELENA PLEXIDA : Merci beaucoup Sébastien.

Je voulais parler des législations et lois en Europe. Et le RGPD en effet a été un des premiers règlements qui nous a beaucoup impactés, non seulement l'Europe mais le monde entier, parce que l'internet maintenant est partout dans notre vie et il faut protéger les citoyens. Et il y a certaines lois qui sont nécessaires. On n'aurait pas pu penser à cela il y a 30 ans ou même moins. Mais là, il y a de véritables menaces qui existent sur l'internet maintenant et nous voyons des lois dans le monde entier qui pourraient véritablement avoir un impact négatif sur l'internet. Ce n'était pas prévu, cela, ces conséquences inattendues.

Nous voyons donc des comités européens qui se penchent sur ces questions des noms de domaine, des URL, pour la gestion du trafic. Cela n'est pas légal et cela pose un problème pour tous les utilisateurs. Donc si les régulateurs se posent sur la question des fonctionnalités de l'internet, c'est quelque chose de tout à fait notable. En Europe, il y a des initiatives qui se déroulent. On s'intéresse beaucoup à cela, on suit la situation de près. Et je crois que c'est important de le dire dans le contexte de cette séance.

Nous avons cette loi sur les services numériques, DSA, qui concerne les plateformes numériques et qui va mettre à jour certains systèmes notamment pour le commerce électronique pour les différentes directives qui existent à ce niveau. Il y aura donc le contenu illégal qui pourra être retiré.

L'ICANN doit suivre cela de près parce que cela pose la question de la responsabilité des intermédiaires. La Commission européenne doit considérer des mesures. La question qui se pose, c'est celle du WHOIS également.

Lorsqu'on est dans le contexte européen, il va y avoir des questions sur le WHOIS qui vont se poser, il va y avoir des régulations similaires au RGPD qui vont arriver. Et nous pensons qu'il est important de bien comprendre que les services DNS n'ont pas de visibilité sur le contenu. Cela, nous le savons. Nous parlons plus des systèmes d'annuaire par exemple.

Au niveau législatif, il est essentiel que ces fonctions ne soient pas confondues et soient bien comprises entre le contenu, les données et ainsi de suite. Donc l'infrastructure de l'internet est bien différente des applications qui existent et qui sont des couches supérieures de l'internet.

Nous avons eu des consultations en Europe au niveau des organisations techniques et j'encouragerais tout le monde d'ici la fin de l'année à s'engager et à rester très au courant de tout ce qui se passe dans ce domaine.

Merci beaucoup. Merci Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Elena. Il vous restait encore 20 secondes, mais merci de ces points de vue. C'était tout à fait intéressant.

Pratiquement sur le même sujet mais je pense avec un autre point de vue, je vais donner la parole à Polina.

POLINA MALAJA : Merci Sébastien.

Je travaille sur les intérêts des ccTLD dans le contexte de la gouvernance de l'internet. Je ne vais pas répéter ce qui a déjà été dit par les autres intervenants. Nous avons parlé de l'augmentation de la pression de la législation sur les ccTLD.

Nous avons vu beaucoup d'initiatives depuis quelque temps maintenant. Nous avons les directives du NIS au niveau de l'Europe. Nous avons eu des discussions sur la technologie du RGPD. Nous avons vu beaucoup de propositions sur l'accès des données non publiques du WHOIS.

Nous avons parlé aussi des directives NIS. On essaie donc de refléter sur le rôle des opérateurs de registre en coopération avec les autorités locales.

Une initiative spécifique dont on a parlé, il s'agit de l'acte sur les services numériques. Il est donc très important puisque cela pourrait réformer les réglementations courantes sur internet.

Dans la réforme à venir, le DNS sera réglementé. Les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement seront donc réglementés ainsi que les fournisseurs de service et bien sûr, tout le monde sera responsable du contenu en ligne. Cela veut dire une augmentation des responsabilités au niveau des opérateurs de registre sur quelque chose dont ils n'ont pas le contrôle, donc cela va avoir un impact sur le commerce électronique en Europe.

Ici, il s'agit de pouvoir avoir un service qui soit résilient, transparent, etc. Donc il faut absolument prendre des mesures par rapport aux contenus indésirables sur internet. Il n'y a pas de manière facile de retirer un nom de domaine au premier ou deuxième niveau au niveau des opérateurs de registre. Il faut qu'il y ait des directives qui soient nécessaires dans ce sens. Nous voyons qu'il y a de mauvaises informations au niveau des noms de domaine. Il y a des discussions bien sûr sur tout ce qui est la responsabilité, il y a des conversations publiques sur ce sujet et j'ai mis toutes les informations sur le chat pour que vous puissiez les consulter.

Je voudrais aussi souligner qu'il y a une vidéo qui est intégrée sur le site qui pourrait expliquer tout ce qui est du retrait de contenu de certains noms de domaine. Prenez donc un peu de temps et consultez ces ressources que j'ai partagées.

Mon dernier point, c'est qu'il est temps que la communauté technique parle d'une voix unie, d'une voix commune. Il faut que toutes les parties prenantes coopèrent dans leur réponse. Il faut faire une distinction entre tous les intérêts pour ce qui est du DNS quand il s'agit de nouveaux rôles et des nouvelles responsabilités. Il y a donc du travail à faire au sein des organisations et dans la communauté technique. Il faut que ces gens se retrouvent autour de la table de négociation.

Merci beaucoup et je suis impatiente de participer à la séance de questions et réponses.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Polina. Je l'ai dit tout à l'heure, nous aurons à la fin de cette réunion un peu de temps pour passer aux questions et réponses.

Ensuite, nous allons passer à la parole à Ceren Ünal.

CEREN ÜNAL : Bonjour Sébastien.

Je suis directrice des politiques régionales au niveau de l'Europe pour l'Internet Society. Je ne vais pas répéter ce qu'ont dit mes collègues. Je vais me focaliser sur la loi sur les services numériques et sur l'infrastructure de l'internet et bien sûr, sur tout ce qui est du contenu et tout ce qui se trouve sur la couche supérieure de l'internet.

Nous voulons voir du côté de l'Internet Society comment nous pouvons avoir un impact sur l'infrastructure de l'internet. Il y a une tendance qui émerge au niveau de la responsabilité des intermédiaires pour tout ce qui est du contenu malveillant. C'est évident qu'au niveau régional, cette loi sur les services numérique aura de l'importance dans toutes les régions.

Ces initiatives de réglementations concernent bien sûr tous les utilisateurs et leurs obligations dans l'utilisation d'internet. Quand on explore les mesures qui sont prises au niveau intermédiaire, on doit faire très attention aux acteurs sur l'internet. Tout le monde sera donc impacté par ces mesures. Au niveau des protocoles et des IP, tout cela sera impacté par ces mesures. Ces mesures vont entraver les capacités des fournisseurs de l'internet.

Il faut que tout le monde soit responsable pour le contenu et les informations qui passent à travers ces services. Surtout, ces mesures vont avoir pour résultat des problèmes au niveau du contenu. Prendre des mesures appropriées vis-à-vis des utilisateurs finaux, cela devrait nous permettre d'avoir une infrastructure de l'internet qui soit robuste pour que l'internet soit sûr, sécurisé et résilient. Il faut bien sûr éviter tout ce qui est perturbations. Donc le contenu en ligne ne devrait pas faire partie des responsabilités des réglementations pour l'infrastructure de l'internet.

Les politiques ne devraient pas empêcher à ce que les opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement fonctionnent. Nous croyons vraiment en ce régime d'infrastructure pour qu'il puisse servir l'Europe

et l'internet en Europe. Alors qu'il pourrait y avoir une rationnelle pour utiliser des nouvelles réglementations pour les plateformes pour tout ce qui est capacités, pour tout ce qui est des activités illégales, nous pensons que pour le régime courant, pour qu'il puisse rester efficace et pertinent, il faut faire très attention à ce qui est en place pour pouvoir se conformer aux directives.

Les fournisseurs d'infrastructure ne sont pas engagés vis-à-vis des services qui sont en place maintenant parce qu'ils n'ont pas la connaissance des contenus. L'internet, c'est un réseau de réseaux qui utilise les mêmes protocoles techniques pour collaborer et travailler ensemble. Et sans cela, nous n'aurions pas de coordination. Il faut suivre donc les exigences locales. Il faut donc mettre en place d'autres exigences pour obtenir le même objectif pour maximiser l'utilisation de l'intérêt par les utilisateurs. Mais cela va donc interférer sur l'utilisation agile de l'internet. Cela va réduire la possibilité de collaborer et va amener des contraintes au niveau global.

Donc une considération clé de notre perspective, donc de l'Internet Society, comme l'internet d'aujourd'hui a beaucoup évolué par rapport à son architecture originale, il est important de mettre en place des réglementations qui y correspondent. Puisque tout cela est très complexe, l'Internet Society va faire une évaluation de ces réglementations et s'assurer que toutes ces exigences font partie de cette loi des services numériques.

La réussite est due non seulement à la technologie mais aussi à l'évolution de l'internet. Et de ce point de vue, nous avons facilité un

réseautage et un cadre pour faire une évaluation de l'impact de l'internet. Ce serait un outil pour que...

SÉBASTIEN BACHOLLET : Résumez s'il vous plaît.

CEREN ÜNAL : Je vais m'arrêter là. C'est quelque chose qui nous tient vraiment à cœur et vraiment, je suis impatient d'écouter les questions de la séance de questions et réponses.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. Le DSA et les lois européennes sont très importantes pour l'ICANN et ses membres et l'Internet Society ; RIPE NCC sont aussi bien concernés. Donc c'est un bon choix de discussion pour aujourd'hui.

Je vais passer la parole à la dernière femme sur ce panel. Il s'agit de Joanna Kulesza. Voulez-vous prendre la parole, Joanna ?

JOANNA KULESZA : J'espère que vous m'entendez bien. Merci de me laisser participer. Je suis contente de faire partie de cette discussion. J'ai écouté la première partie de cette discussion aussi. Je pense que c'est très utile d'écouter la perspective européenne.

Je vais parler rapidement. Je suis heureuse d'avoir pu écouter la discussion sur le modèle multipartite, mais j'ai décidé d'apporter un

autre sujet sur la table parce que je pense que c'est très pertinent au niveau de l'Europe.

D'un côté, nous sommes très unifiés mais d'un autre côté, nous sommes très diversifiés, donc il est important de discuter du renforcement des capacités. Et c'est quelque chose qui a été un élément très promu à l'At-Large, surtout quand il s'agit des noms et des chiffres.

Ce que l'At-Large a fait sur le renforcement des capacités est important. Je suis sûre que tous les membres de la communauté en sont conscients. Il y a eu des webinaires, beaucoup de ressources ont été développées dans ce sens.

Je voudrais souligner quelques problèmes ou quelques thématiques desquels je pense qui demandent plus d'attention au niveau de la communauté régionale et de la communauté ICANN en général.

D'un côté, je remercie les remarques qui ont été faites au niveau de la coordination. Je pense que c'est très important. Nous allons pouvoir profiter de la coordination des efforts à travers la communauté. Beaucoup de travail a été fait au niveau régional mais aussi sur d'autres plateformes et d'autres forums.

Donc je remercie la participation des membres de la communauté, qui peuvent travailler sur les thématiques de l'ICANN au-delà de la bulle qu'est notre communauté. Il y a là une opportunité pour construire cette coordination pour profiter de la participation que nous avons malgré le manque de personnel. Il faut donc coordonner entre tous et

faire un plan pour coordonner aussi l'engagement académique parce qu'à l'At-Large, il y a beaucoup d'initiatives en cours.

Nous essayons aussi d'apprendre un peu plus par rapport à ce que fait le secteur académique. Nous devons mettre cela sur l'ordre du jour comme thématique. Cela, bien sûr, est partagé à travers différentes disciplines de la communauté et une coordination serait bienvenue.

Une autre question serait de coordonner les ressources. C'est quelque chose de très important pour nous à l'At-Large. Il y a eu le lancement de la plateforme virtuelle sur la gouvernance de l'internet. Il y a eu un soutien de cette communauté sur ce sujet, en Europe et par des collègues en dehors de cette communauté aussi. C'est un capital sur lequel on peut bâtir et cela, c'est absolument essentiel pour protéger les utilisateurs finaux et pour s'assurer qu'il y ait un intérêt pour vraiment protéger leurs intérêts.

Je voudrais souligner le besoin de coordonner les efforts de renforcement des capacités à l'ICANN et dans les organisations internationales en général. Je serais très heureuse d'en savoir plus sur ce qui est fait dans la communauté pour le développement des capacités. Et nous devons nous assurer d'agir globalement et de refléter nos besoins localement en ce qui concerne la gouvernance de l'internet.

Je vais m'arrêter ici. Je sais que nous avons dépassé le temps imparti. Merci beaucoup de m'avoir écoutée. Merci beaucoup Sébastien de m'avoir donné la possibilité de m'exprimer.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup Joanna. Excellent.

Je vais maintenant donner la parole à Georgios Tselentis.

GEORGIOS TSELENTIS : Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez bien et que vous me voyez aussi.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, je crois que oui, l'image va arriver.

GEORGIOS TSELENTIS : Merci beaucoup.

Je m'appelle Georgios Tselentis. Je travaille avec la Commission européenne à DG CONNECT. Mais je voudrais partager avec vous mon expérience personnelle après deux ans au niveau de cet exercice multipartite de processus de développement de politique avec plusieurs parties prenantes au niveau du EPDP. Et j'aimerais vous parler un petit peu de cette expérience et également de ce qui a été dit auparavant sur les réglementations et les autres initiatives qui existent actuellement.

Je vais commencer par dire que la Commission européenne est engagée fortement pour soutenir le modèle multipartite pour la gouvernance de l'internet. Nous le faisons non seulement à l'ICANN

mais également dans d'autres forums comme le FGI, l'UIT et ainsi de suite. Et nous sommes en discussion avec toutes ces organisations internationales.

Je pense que l'ICANN fait un travail phénoménal dans son domaine. Nous avons les opérations du DNS qui sont gérées par l'ICANN. C'est absolument primordial. Nous avons la crise de la pandémie et véritablement, cela a un impact sur toute notre société.

Lorsque je me suis joint à cette communauté, lorsque nous avons travaillé ces dernières années sur le WHOIS, sur le EPDP, en tant qu'ingénieur, je me suis dit : « Est-ce que je vais pouvoir apporter beaucoup à ce niveau ? » Et j'ai noté à quel point c'était complexe et à quel point ces discussions étaient difficiles. Nous avons véritablement des défis à relever, nous devons nous assurer que les droits des utilisateurs de l'internet soient respectés. Il y a beaucoup d'obligations qui entrent en ligne de compte.

Que devons-nous effectuer ? Comment pouvons-nous nous assurer que les droits soient respectés, que les protocoles soient bien respectés pour le respect des données dans toutes les différentes juridictions ? Il y a un véritable débat sur le modèle multipartite par rapport au multilatéralisme. Est-ce que nous voulons un internet qui soit ouvert et accessible à tous et qui respecte les valeurs essentielles de l'Union européenne, comme le droit de respect de la vie privée ?

Nous défendons ce respect de la vie privée et ces valeurs européennes. Nous avons donc des réglementations comme le RGPD

qui ont un effet extraterritorial. Et nous le faisons lorsque nous pensons que nous devons protéger les droits de nos citoyens européens.

Nous avons ce modèle multipartite de l'ICANN qui va sur la bonne voie et nous devrions continuer à prioriser ces thèmes et essayer d'avoir des standards pour nos politiques avec le secteur privé, avec les citoyens, avec les différentes parties prenantes.

Au niveau des soutiens techniques pour le DNS, cela nous impressionne beaucoup de la part de l'ICANN. Le SSAC fait beaucoup par exemple. Excusez-moi...

Est-ce que cela veut dire que le modèle multipartite fonctionne parfaitement ? Non ; il y a absolument un besoin de donner un rôle plus important aux instances régionales et locales de l'ICANN par exemple, à toutes les communautés de l'ICANN. Les groupes régionaux sont très importants. Le GAC doit plus participer également et nous nous attendons à ce que les innovateurs de l'internet soient également des participants actifs. Donc nous pensons que tous ces débats sur les protocoles émergents, c'est tout à fait pertinent.

Une question qui se pose pour nous, c'est le calendrier également. On va dans la bonne direction, mais il nous faut vraiment avoir des réponses plus rapides. Cela prend beaucoup de temps. Et nous pensons que lorsque nous avons des réglementations par exemple, nous devons avoir des réponses plus rapides par rapport à elles.

Et comme cela a été dit auparavant par d'autres intervenants avec le DSA, cette loi sur les services numériques, nous allons continuer à s'assurer que l'internet soit toujours sûr, résilient et stable. Il faut prendre en compte toutes les opinions des parties prenantes, il faut qu'il y ait des retours très fréquents, il faut que tout le monde ait voix au chapitre et qu'on écoute tous les groupes.

Je vais m'arrêter ici et j'interviendrai éventuellement plus tard pour répondre à des questions. Merci beaucoup de votre attention.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup Georgios.

Je vais maintenant donner la parole à Pierre Bonis d'AFNIC. Je suis très heureux que vous soyez ici avec nous.

PIERRE BONIS : Merci beaucoup Sébastien.

Bonjour à toutes et à tous. Merci de m'avoir donné la possibilité de parler non seulement en tant qu'AFNIC mais également en tant que président de la commission de liaison concernant la gouvernance de l'internet de la ccNSO pour parler aujourd'hui d'un thème qui, je le pense, est très important.

C'est la souveraineté numérique. On en a parlé un petit peu hier durant notre réunion [AGS] et je crois que c'est quelque chose de très important. C'est une intervention que je voulais faire et qui me tient à

cœur parce que le point de vue européen, lorsqu'on prend ce point de vue sur ce qui se passe dans la gouvernance de l'internet, depuis longtemps, on a parlé d'un côté de la gouvernance de l'internet et de l'autre côté de la souveraineté numérique. Je pourrais vous donner quelques exemples. Vous les connaissez déjà.

L'Union européenne s'intéressait beaucoup à s'assurer que la transition de l'ICANN et le contrôle des fonctions IANAN soit faite en temps et en heures. Cela, c'était déjà quelque chose qui avait trait à la souveraineté numérique, une manière de la considérer, demander à un gouvernement en particulier de s'assurer qu'il n'ait pas plus de pouvoir que les autres gouvernements et que les autres parties prenantes pour la gouvernance de l'internet.

Et vous aviez bien entendu plus récemment, durant la pandémie de la covid-19 que nous vivons toujours, on a bien compris au niveau des politiques, des législateurs, de la société civile qu'en temps de crise, nous avons des problèmes parce qu'on n'était pas assez indépendants. Au niveau économique, on n'avait pas de masque, on n'avait pas de médicament parfois.

Puis, on a également pensé à l'économie numérique. Et cela, c'est vrai, la souveraineté numérique, c'est une question qui se pose partout mais pas de la même manière qu'auparavant parce qu'il y a de cela quelques années, lorsqu'on parlait de souveraineté numérique, c'est une manière polie de demander une certaine censure de l'internet dans votre propre pays lorsqu'il y avait des choses qui ne vous plaisaient pas. Maintenant, cela va beaucoup plus

loin. C'est comment vous atteignez l'indépendance de votre pays, que vous avez la moyens techniques et les connaissances techniques non pas de couper l'internet, de se couper du reste du monde mais d'être en mesure d'être autonome dans cette chose si importante qu'est l'internet, même si vous avez des problèmes avec d'autres pays.

Le débat est différent de nos jours, il a été organisé différemment de par le passé et c'est véritablement un défi à relever. Beaucoup d'organisations qui étaient définies par une approche mondiale ne voulaient plus donner d'importance aux nations. Ce n'est pas le cas de l'ICANN parce que l'ICANN a une approche internationale avec le GAC, avec la ccNSO.

Je pense que c'est quelque chose sur lequel nous devons travailler et nous pencher. Et je crois que les CC, les codes des pays, ont un rôle à jouer et sont bien placés pour parler de souveraineté numérique parce que c'est dans notre ADN, cela fait partie de nos communautés locales. Et au même moment, ce que nous faisons au quotidien, c'est de communiquer le point de vue « un monde, un internet ». Et je crois que c'est un point de vue qui pourrait être creusé avec cette perspective européenne sur la gouvernance de l'internet.

Je m'arrêterai là. Je vois qu'il ne me reste que quelques secondes. Je remercie les organisateurs et je vous remercie de votre attention.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup Pierre.

Je vais maintenant donner la parole à Chris Buckridge.

CHRIS BUCKRIDGE :

Merci beaucoup Sébastien.

Je suis très content d'être ici. Je suis un des derniers, on est un petit peu en retard donc je vais essayer d'être rapide.

Aujourd'hui, on parlait surtout de gouvernance de l'internet par exemple à l'ICANN et j'aimerais revenir sur quelque chose qu'a dit Olivier au début. Dans cette région, la gouvernance de l'internet est passée d'une expression à une réalité.

Je crois qu'il y a certains points pour les registres internet, notamment au niveau du RIPE NCC, qu'on a vu émerger. Nous avons eu beaucoup de détails à ce sujet. C'est un point très important pour tous les registres et prestataires de service de cette région. La directive NIS nous concerne beaucoup également. Les opérateurs de ccTLD participent également beaucoup à cette initiative.

RIPE NCC en tant qu'opérateur peut apporter des informations sur la consultation sur la révision. J'ai partagé dans le chat un lien avec toutes les réponses que nous avons obtenues de cette consultation publique.

Une autre question importante pour nous aussi en ce moment, c'est de s'engager avec les réglementations de la communauté européenne. Il faut nous engager pour discuter des régimes de sanction qui existaient dans le passé, mais tout cela est compliqué

parce que c'est une intersection qui pose des défis dans l'espace des décisionnaires de politiques. Donc nous travaillons de façon acharnée. Nous sommes sur cette intersection pour nous assurer que les services fournis par les opérateurs de registre ne seront pas diminués par ces régimes de sanction, si possible.

Quand on regarde tout cela, on peut revenir et dire que la question la plus importante, c'est le fait de développer les capacités au niveau de RIPE NCC en termes d'engagements vis-à-vis des politiques publiques et des acteurs gouvernementaux. Il a fallu anticiper le moment où nous en sommes maintenant où nous attendons de nouvelles réglementations qui pourraient affecter les opérations de l'internet et l'infrastructure que nous avons en place.

Donc le gros problème, c'est comment nous faisons face à cela ? Il faut avoir une nouvelle approche vis-à-vis de ces réglementations puisque c'est un processus accéléré qui va entrer en jeu d'ici peu. Cela revient à ce que Sébastien ou Polina a dit, c'est-à-dire qu'il faut travailler ensemble au sein de l'organisation pour coordonner un engagement avec tous les acteurs au niveau de l'élaboration des politiques et discuter des conséquences possibles qui découleront de ces recommandations.

Je pense que j'ai utilisé tout mon temps, donc je vais repasser la parole à Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Chris.

Nous sommes un peu en retard, donc je vais passer la parole à Göran. Göran, merci de participer à cette réunion. Nous avons le même problème quand nous étions à Kuala Lumpur. Mais un jour, ça ira mieux. Merci.

GÖRAN MARBY :

J'avais le même problème à Kuala Lumpur que celui que j'ai aujourd'hui. Je ne sais plus si c'est le matin ou le soir. Mais pour moi, il est 2h15 du matin.

Je suis heureux, Sébastien, de participer à cette réunion. Je vais être bref. Je vais revenir un petit peu en arrière.

L'ICANN est une organisation mondiale. Tout d'abord, il est important de reconnaître que l'ICANN, c'est un arbre avec deux branches. Nous parlons toujours des opérations d'élaboration de politiques pour les noms de domaine de premier niveau. Mais nous parlons de l'IANA aussi. C'est beaucoup de choses que nous fournissons pour les parties prenantes. Les extensions géographiques font partie de ce programme dans cet écosystème technique.

Nous avons maintenant de nouvelles avenues pour l'interconnexion de l'internet pour que les gens puissent aller en ligne avec un système à travers le monde pour pouvoir atteindre d'autres personnes. Si nous pensons que cela est important, nous ne pouvons pas parler seulement des politiques, mais nous devons parler aussi du côté technique parce que ce qui se produit en ce moment est intéressant.

Maintenant, nous voyons un nouveau côté de ce modèle. Nous avions cela auparavant mais pas comme maintenant.

Maintenant, nous avons la 5G qui va changer la façon dont les gens interagissent sur l'internet. Les services mobiles vont devenir les nouveaux centres de connexion. Tout cela est différent. Vous avez vu les propositions pour les nouvelles IP. Cela va avoir un effet sur l'écosystème. Les nouveaux développements de l'IP devraient être gérés par l'IETF.

Les nouveaux modèles techniques font partie d'autres organisations, pas seulement de la nôtre. Le système de noms de domaine est quelque chose qui devrait être reconnu dans le système des Nations Unies comme une infrastructure critique. Au-delà de tout cela, nous voyons des défis techniques à tous les niveaux vis-à-vis du système en lui-même.

Comme vous le savez, nous travaillons avec les parties prenantes de toutes les parties de la communauté pour nous assurer que les opérateurs de noms de domaine de premier niveau à travers le monde ont un internet sécurisé et résilient. Là, il faut parler de la gouvernance technique de l'internet. Il y a une différence entre le modèle de gouvernance car nous avons de nouvelles menaces juridiques de toute sorte. Tout cela est contenu dans cet écosystème dans lequel nous travaillons. Il y a de nouvelles avenues, de nouvelles conversations. Nous avons donc commencé à parler de cette notion de la gouvernance technique de l'internet. Il y a des gens qui

travaillent dans ce groupe, mais nous devons continuer d'améliorer la manière dont nous travaillons sur cette question.

Beaucoup d'entre vous travaillent là-dessus depuis beaucoup plus longtemps que moi et je pense que le travail que vous avez fait jusqu'à présent est incroyable. On ne parle pas de toutes les plateformes, des réseaux sociaux, etc., mais on doit faire mieux.

J'ai écouté les intervenants aujourd'hui et c'était très intéressant. Il faut trouver de nouvelles manières de collaborer ; je pense que c'est important. Il faut que les gens aient la capacité de se connecter entre eux.

Je vais m'arrêter à cela. Je voudrais vous remercier. Cela fut une réunion très intéressante – au milieu de la nuit, mais très intéressante.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Göran. Merci pour vous informations.

Je suis un peu en retard, je suis désolé. Nous allons donc passer à la prochaine diapositive. Il s'agit maintenant de la séance de questions et réponses. Nous allons en profiter pour faire notre enquête. Pouvez-vous nous donner la prochaine diapositive s'il vous plaît ?

Tous les intervenants ont parlé en tant que leaders européens. Donc choisissez les trois thématiques qui sont importantes pour vous. Et on verra sur l'écran la question en même temps.

Tout d'abord, je sais depuis longtemps que Jorge voulait parler durant cette séance. Même si je dois passer aux questions et réponses, je voudrais quand même lui passer la parole, mais vous avez une minute et demie si vous voulez toujours prendre la parole. Pendant l'intervention de Jorge, veuillez répondre au questionnaire.

JORGE CANCIO :

J'espère que vous m'entendez bien.

Merci de me passer la parole, Sébastien. Je voulais juste faire un commentaire brièvement sur le fait que nous vivons à l'âge de l'interdépendance et d'autodétermination. Et cela est possible à travers la coopération et non via l'action unilatérale parce que personne n'est autonome dans cette ère numérique. Nous devons en être conscients et nous devons nous engager à travers des fora différents sur la gouvernance de l'internet. Il ne faut pas voir cela comme une menace, mais comme une opportunité. Ainsi, la communauté de l'ICANN en tirera profit. Le plus de compréhension nous apporterons dans cette aura, le moins de problèmes nous aurons pour atteindre les bonnes solutions.

Merci Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Jorge.

Et encore une fois, je suis désolé, nous allons revenir vers un intervenant. Maintenant, je vais repasser la parole à Göran, si c'est possible.

GÖRAN MARBY :

Comment est-ce que je peux conclure ?

Nous devons continuer à discuter, non seulement de la manière dont nous faisons les choses dans notre modèle multipartite, mais aussi à savoir quelle avenue nous allons utiliser, comment nous pouvons protéger ce que nous avons. C'est essentiel.

Des fois, nous sommes trop bons et nous nous battons trop sur l'histoire. Nous faisons référence à toutes les choses qui ont eu lieu auparavant il y a très longtemps. Donc il faut réfléchir à la manière dont nous allons nous réinventer sans oublier ce que nous avons fait.

L'ICANN existe dans un but précis : nous sommes là pour fournir un service au monde. Si on ne peut pas mettre cela à défi, nous n'allons pas pouvoir évoluer. Vous avez souligné beaucoup de problèmes. Nous devons donc faire les choses d'une meilleure manière à l'ICANN, différemment. Cela n'a rien à voir avec les personnes ou les rôles. Il s'agit d'un modèle ascendant multipartite. Donc c'est à vous, la communauté, de faire ces changements. C'est très important.

Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci.

Chris.

CHRIS BUCKRIDGE : Je voudrais répondre aux deux intervenants qui sont passés avant moi.

Quand il s'agit de l'interdépendance, je pense que c'est très important. Tout cela est inclus dans toutes les conversations que nous avons eues au niveau de l'engagement, etc.

Quand Göran parle de la priorité et de la compréhension de différents domaines et de la façon dont nous devons nous engager, c'est aussi important. Il faut donc avoir une meilleure coordination dans l'organisation.

Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Prochain intervenant, Pierre.

PIERRE BONIS : Merci Sébastien.

Nous sommes habitués à dire « un monde, un internet ». Peut-être pourrions-nous dire que tout ne correspond pas à tout le monde, c'est-à-dire qu'on pourrait comprendre un petit peu le changement qui se produit en ce moment.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Georgios, vous voulez prendre la parole ?

GEORGIOS TSELENTIS : C'était une bonne intervention de la part de Jorge quand il a expliqué ce que doit faire le modèle multipartite et nous avons aussi discuté de ce que nous allons faire avec toutes ces nouvelles réglementations. Il est bon de parler des prises de conscience et aussi des retours d'information et de l'impact de ces questions.

Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Joanna, vous avez la parole. Joanna, on ne vous entend pas.

JOANNA KULESZA : Oui, merci Sébastien de me donner la parole. Cela marche maintenant.

J'ai apprécié le débat. Merci de m'avoir invitée. J'ai apprécié cette perspective européenne.

J'ai parlé beaucoup de développement des capacités, j'ai parlé du travail qui est fait, mais la souveraineté numérique, c'est très important. Ce qui doit être fait localement, c'est important. On n'a pas seulement besoin de textes de loi.

Je ne veux pas prendre trop de temps mais j'aimerais vous féliciter pour cette excellente séance, merci aux intervenants. Et on se retrouvera de visu d'ici peu.

Merci beaucoup.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je suis bien d'accord, j'espère qu'on va bientôt se retrouver, mais je ne le vois pas encore.

Ceren.

CEREN ÜNAL : C'était excellent. La coopération, c'est très bien au niveau de l'internet. Il y a beaucoup d'expertise dans cette salle virtuelle et nous devons nous assurer que l'internet et son infrastructure soient inclus dans ce dialogue au niveau des différentes réglementations.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup.

Polina, vous avez la parole.

POLINA MALAJA : J'aimerais remercier tous les leaders et intervenants. Également, c'était très intéressant. Merci Sébastien d'avoir organisé tout cela.

Je suis d'accord avec tous les intervenants, avec tous les points de vue qui ont été exprimés. C'est important pour nous de collaborer plus et ce sera mon message. Cela a prouvé que nous sommes tous d'accord entre nous. Et je crois que nous devons communiquer cela à des personnes de l'extérieur. Nous avons beaucoup d'expertise technique et nous avons beaucoup à apporter au débat. Donc merci beaucoup à toutes et à tous.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci.

Elena, vous avez la parole.

ELENA PLEXIDA : Je crois que la coopération est absolument essentielle. Je suis d'accord avec cela. Et j'aimerais rajouter quelque chose. Je crois que nous devons trouver de nouvelle manière de travailler ensemble, de collaborer, pas seulement de travailler dans ces appels de cette manière mais entre nous, entre les législateurs, les groupes, la société civile. Nous devons échanger de nouvelles manières, de travailler, d'échanger, de collaborer.

Merci beaucoup de votre attention.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous n'avons plus beaucoup de temps, mais je crois voir beaucoup d'aide qui arrive. Il y a un groupe d'engagement sur la gouvernance de l'internet. La semaine prochaine, mercredi je crois, nous allons reparler de la gouvernance de l'internet. Nous parlerons des plateformes numériques et ainsi de suite. Nous allons prendre l'exemple des plateformes numériques. Vous allez avoir beaucoup de nos collègues qui se retrouveront mercredi prochain. Nous aurons plus d'une heure là-dessus.

On se retrouve la semaine prochaine. Merci beaucoup de votre attention.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Olivier.

Merci à toutes et à tous. J'aimerais remercier les intervenants. Et à EURALO, nous avons un protocole d'accord avec l'ICANN et c'est comme cela qu'on a été créé. Depuis, nous avons un protocole avec RIPE également et peut-être qu'un jour, nous aurons un protocole d'accord avec la Société Internet et d'autres organisations.

Je voulais aussi remercier l'aide du personnel, de l'équipe GSE qui nous a beaucoup aidés à organiser cette séance. C'était une excellente table ronde. Nous avons débattu de beaucoup de points européens et j'espère qu'on continuera le débat.

Merci à toutes et à tous. Bonne journée. Nous avons beaucoup d'autres réunions ICANN cette semaine et la semaine prochaine. C'est important de rester informé et d'avoir une voix européenne que nous exprimons durant ces débats. Merci beaucoup à tous les intervenants. Au revoir, portez-vous bien et à bientôt je l'espère.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]